



# Règlement du « Challenge de Caluire » le Mercredi soir à 20h15 au C.B.C.

## Participation

Pour participer à un des tournois du Challenge, il faut être licencié FFB.

## Caractéristiques du Challenge

Le "Challenge de Caluire" a lieu le mercredi soir et comporte 9 tournois de 24 donnes au moins.

Le "Challenge de Caluire" sera un tournoi « open » par paires.

Le classement du "Challenge de Caluire" est **individuel**. (un joueur peut avoir différents partenaires tout au long du Challenge).

## 9 Tournois pour le « Challenge de Caluire » dans l'année

|                     |                   |                    |
|---------------------|-------------------|--------------------|
| <b>15 septembre</b> | <b>06 octobre</b> | <b>17 novembre</b> |
| <b>01 décembre</b>  | <b>09 février</b> | <b>16 mars</b>     |
| <b>20 avril</b>     | <b>25 mai</b>     | <b>15 juin</b>     |

## Classement du Challenge

Pour figurer dans ce classement, il faut participer à au moins six tournois du Challenge.

Le classement du "Challenge de Caluire" aura lieu pour deux groupes : un groupe "1ère et 2ème séries" et un groupe "3ème et 4ème séries".

Le classement du "Challenge de Caluire" tient compte du pourcentage lors de chaque tournoi.

**Si un joueur participe à plus de 7 tournois, ses 7 meilleurs résultats sont pris en compte.**

## Tarifs

Pour ce Challenge, même tarif pour tout participant.

7 € la séance à l'unité ou Abonnement de **54 €** pour tous les tournois du Challenge.

**L'abonnement est individuel**. Il ne peut être transmis à un tiers en cas d'absence pour un des tournois du Challenge.

## Dotation du Challenge

Dans chaque groupe, des lots en nature seront attribués en fonction du classement, au prorata du nombre de participants.

## PP et PE supplémentaires

Si le « Challenge de Caluire » est homologué par le Comité :

- Groupe des "1ère et 2ème séries" : les 10 premiers joueurs classés recevront des Points de Performance (PP).
- Groupe des "3ème et 4ème séries" : les 10 premiers joueurs classés recevront des Points d'Experts (PE) supplémentaires.

## Informations relatives au Challenge

Le projet de "Challenge de Caluire du mercredi soir" a été transmis le 16/07/2010 au Comité du Lyonnais pour homologation. En 2010/2011, seuls les challenges homologués par le Comité du Lyonnais pourront obtenir des Points de Performance.

## Renseignements

Pour tout renseignement relatif au "Challenge de Caluire du mercredi soir" contacter :

- \* **Jean-Jacques BACRI** 04 78 08 61 14 [jjbacri@yahoo.fr](mailto:jjbacri@yahoo.fr)
- \* **Albina OVANESSIAN** [albina.ovanessian@free.fr](mailto:albina.ovanessian@free.fr)

Caluire le 16/07/2010